



Rétraction de la vente d'un véhicule de la part du vendeur

Par **cilou91**, le **10/02/2016** à **22:09**

Bonsoir,

j'essaye actuellement de vendre mon véhicule. J'ai eu plusieurs visites ce weekend notamment deux personnes qui après beaucoup d'hésitation m'ont réservé la voiture avec 200 euros en espece. C'est moi qui est proposé cette procédure. En guise de bonne foi, je leur ai rédigé manuellement une attestation sur l'honneur qui dit que je leur réserve le véhicule jusqu'à jeudi 11 fev. et souhaite leur vendre à condition de recevoir la somme restante avant cette date.

Nous avons convenu que la transaction se ferai le mercredi.

Après mettre renseigné internet et avec ma banquière, le lundi matin, je leur ai imposé mes conditions de transaction financière pour ne pas me faire escroqué et être prudente. J'ai demandé à être présente à la banque au moment de la réalisation du chèque ou du virement bancaire. les personnes ont très mal communiqué avec moi le jour suivant. ils ne m'ont pas explicitement dit qu'il accepté mes conditions. J'ai du les relancés par texto pour essayer d'avoir des informations ainsi qu'un accord de principe. finalement, je me suis beaucoup stressé (car je ne recevais pas les informations que j'entendais et ce qui me disaient n'était pas suffisamment précis). donc j'ai pris peur et j'ai perdu confiance en eux.

J'ai donc décidé de me rétracter et renoncer à leur vendre mon véhicule le mardi soir à 18h, soit 24h avant. je les ai prévenu par texto que je ne souhaitai plus leur vendre mon véhicule par manque de confiance et parce qu'il ne respecté par scrupuleusement mes conditions de transaction financière annoncé le lundi.

Je souhaite maintenant leur rendre leur 200 euros le plus rapidement possible mais malgré mes relances par texto. ils ne m'ont toujours pas donné leur adresse pour leur retourner un chèque ou transmis un RIB.

je m'attends à des représailles! que peuvent-il faire?

comment puis-je faire? je pense qu'ils veulent me créer des soucis!

ai-je fais une bêtise? comment faire quand la communication passe très mal et que l'on ne s'entends pas? ai-je le droit de me rétracter et de ne plus leur vendre mon véhicule malgré mon attestation sur l'honneur?

j'ai déposé une main-courant ce jour, afin de me protéger.

ils ne sont pas content car il ne comprennent pas pourquoi j'ai réagi comme cela ... ils me parle de dédommagement...

et ne me donne pour le moment plus aucune nouvelle.

Maintenant, je voudrais juste leur rendre ce que je leur dois, en finir avec cette histoire. et

trouver de nouveau acheteur rapidement.

En vous remerciant par avance pour votre retour, bien cordialement,

Par **janus2fr**, le **11/02/2016** à **07:32**

Bonjour,

Comment est qualifiée la somme de 200€ sur l'attestation que vous avez signée ?

Si acompte, vous ne pouvez pas vous rétracter unilatéralement, vous devez poursuivre la vente.

Si arrhes, vous pouvez vous rétracter, mais ce n'est pas 200€ qu'il vous faut rendre, mais 400€ (2 fois les arrhes).

En l'absence de qualification précise, cette somme est réputée être des arrhes.

Par **cilou91**, le **11/02/2016** à **09:54**

bonjour,

merci pour votre retour.

il y a absence de qualification des 200€.

Par contre, ils n'ont pas respecté mes demandes de modalité de paiement. je leur ai demandé par texto le lundi à 6h45, d'être présente au moment du retrait de chèque de banque afin de m'assurer de son authenticité. Je suis enceinte de 8 mois et je ne peux pas me déplacer à leur banque (+ de 30min de route) donc soit il faisait réaliser le chèque dans leur banque situé dans ma ville, soit il me faisait un virement dans cette même banque. c'est le seul moyen pour moi de vérifier que l'argent me sera bien remis.

ils m'ont répondu par texto sur ce sujet que le lendemain à vers 16h pour me dire que ce serait chèque de banque de leur banque à 30 min de chez moi et que je n'avais pas appelé moi même leur banque ou voir avec la mienne + rdv à 17h le mercredi pour récupérer la voiture et donner le chèque. En plus de ne pas être arrangeant, ils n'ont pas respecté mes demandes. avec toutes les arnaques de chèque de banque qu'il y a. comment puis-je vérifier leur honnêteté? surtout que l'argent ne peut pas paraître sur mon compte avant minimum 48h après dépôt et qu'il peut être retiré dix jours après en cas de problème (vu avec ma banque). donc si il y a problème d'argent ou de faux chèque, c'est trop tard pour moi. De plus, A 17h, je ne suis pas sûr d'avoir le temps de vérifier le chèque. J'ai répondu immédiatement que je n'étais pas d'accord avec leur proposition et j'ai réitéré ma demande par texto. je leur ai dit que si il ne respectait pas ma demande et que je n'avais pas un accord de leur part avant 18h pour valider ma demande de modalité de paiement, je perdais confiance en eux et que je préférais annuler la vente (leur rappelant que j'avais d'autre acheteur en attente). A 18h47, pas de nouvelles de leur part, les banques fermées à cette heure donc la vente était annulée et que je souhaitais leur rendre leur 200€. il ne m'ont appelé qu'à 20h jusqu'à 23h en faisant pression sur moi. J'ai été posé une main courante au commissariat pour me protéger.

Ils disent avoir vu un avocat et que j'ai 8 jours pour leur remettre le véhicule. leur chèque est daté de mercredi (pourquoi on t-il fait le chèque le lendemain? alors qu'on leur a dit que l'on

annulé) ils disent être dans les temps, mais je n'ai pas vu ce chèque et je n'ai pas pu le vérifier. il y a eu un grand manque de communication de leur part. je n'ai pas confiance.

Comment me protégé maintenant? ils viennent de m'envoyer leur adresse pour que j'expédie le chèque de 200€, dois-je faire un courrier avec?

En vous remerciant par avance,
bien cordialement,